

ANNEXE 14

ENSEIGNANT RENFORT PEDAGOGIQUE
Circonscription Villeneuve-St-Georges

Textes de référence	<p>Article L.111.1 du Code de l'éducation relatif à l'égalité des chances et à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative.</p> <p>Loi du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance</p> <p>Décret n° 2015-372 du 31 mars 2015 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture : les langages pour penser et communiquer</p>
Description du poste	<p>Contexte territorial : Une part conséquente d'élèves sur le territoire de Villeneuve-Saint-Georges nécessite un accompagnement spécifique.</p> <p>Rattaché administrativement à une école de Villeneuve St Georges, l'enseignant en renfort pédagogique exerce ses fonctions sous l'autorité hiérarchique de l'IEN de circonscription. Il a vocation à intervenir dans les écoles maternelles et élémentaires de la circonscription déterminées par l'IEN de Villeneuve St Georges. L'identification des écoles maternelles et élémentaires ainsi que la durée de la période d'intervention sont déterminées par l'IEN de Villeneuve St Georges.</p> <p>Il concourt à la mise en œuvre du référentiel de l'éducation prioritaire, et vise notamment à mettre en oeuvre la priorité n°1 "garantir l'acquisition du lire, écrire, parler et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun".</p> <p>Il agit à différents niveaux dans les écoles de la circonscription en collaboration avec des interlocuteurs variés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Venir en appui des apprentissages des fondamentaux - Travailler avec l'équipe de circonscription et les équipes enseignantes à organiser les apprentissages de la langue orale et écrite ; - Concourir à la mise en œuvre de séances spécifiques d'apprentissage de la langue orale et écrite dans toutes les disciplines et tous les cycles ; - Concourir à la mise en œuvre de séances spécifiques d'apprentissage permettant aux élèves de comprendre le sens des enseignements.
Conditions de recevabilité	<p>Poste ouvert aux enseignants du premier degré titulaires. Une expérience dans différents cycles est appréciée.</p>
Compétences particulières liées aux missions	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance et intérêt pour les publics concernés - Expérience solide dans l'apprentissage de la langue française, de la lecture et de l'écriture - Aptitude reconnue au travail en équipe - Souplesse, mobilité et rigueur - Ouverture et capacité relationnelle et interculturelle
Rémunération	<p>Traitement Education Nationale selon grade et échelon. Indemnité REP+</p>